

**VILLE DE GRAND –CHARMONT  
(25200)**



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 025-212502843-20230406-10\_2023-DE



**DECISION N°10/2023  
DE MONSIEUR LE MAIRE DE GRAND-CHARMONT (25200)**

**Objet : Avenant n°1 au marché de restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-Charmont – lot n°6 Menuiseries extérieures - Entreprise CUBE METTEY sise site de la roche – 25420 BART**

Le Maire de la Ville de Grand-Charmont,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 permettant au Maire, par voie de décision et sur délégation du Conseil Municipal, de gérer les affaires courantes de la collectivité ;

**Vu** la délibération N°198/2022 en date du 18 janvier 2022 visée par le contrôle de légalité en date du 21 janvier 2022 et chargeant le Maire de prendre toutes décisions relatives aux pouvoirs délégués par cette délibération, et notamment son quatrième alinéa l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**Vu** la décision n°08/2022 en date du 4 mai 2022 visée par le contrôle de légalité en date du 5 mai 2022 et attribuant le lot n°6 Menuiseries extérieures du marché de travaux concernant la restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-Charmont à l'entreprise CUBE METTEY sise Site de la Roche – 25420 BART, pour un montant de 132 848,60 € HT (159 418,32 € TTC) ;

**Considérant** la nécessité d'ajuster les prestations du marché ;

**Considérant** les crédits nécessaires inscrits au budget de la collectivité ;

**DECIDE**

**1 – La conclusion du présent avenant financier n°1 d'un montant de - 9 883,46 € HT (- 11 860,15 € TTC) portant le montant du marché confié à l'entreprise CUBE METTEY de 132 848,60 € HT (159 418,32 € TTC) à 122 965,14 € HT (147 558,17 € TTC), soit - 7,44 %.**

**2 – Le Directeur Général des Services de la Ville de Grand-Charmont et le Trésorier du SGC du Pays de Montbéliard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.**

**3 – La présente décision sera transmise au contrôle de légalité et transcrite au registre des délibérations de la commune et sera publiée sur le site internet de la Ville.**

**4 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.**

Fait à GRAND-CHARMONT, le 6 avril 2023

Le Maire,  
Jean-Paul MUNNIER.

Le Maire certifie exécutoire la présente décision  
Transmise au contrôle de légalité le 06/04/2023  
Publiée le 06/04/2023



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 025-212502843-20230406-10\_2023-DE

Ville de

**Grand  
Charmont**

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 025-212502843-20230406-10\_2023-DE



**Opération : Restructuration de la ferme Kauffmann  
à Grand-Charmont  
Restauration scolaire et Péricolaire**

**Lot N° 6 : Menuiseries Extérieures  
*Avenant N° 01***

1 – Marché N° 2002-002-06

Entre :

**Ville de GRAND CHARMONT**  
Monsieur MUNNIER, Maire  
21 Rue Pierre Curie  
25200 GRAND CHARMONT

Et

**CUBE METTEY**  
Site de la Roche  
25420 BART

2 – Objet de l'avenant

- ⇒ 1) Dépose des menuiseries par l'entreprise CARRARA
- ⇒ 2) Suppression parties hautes - Façade Est
- ⇒ 3) Suppression 3 colonnes - Façades Nord
- ⇒ 4) Ajout vitrage face extérieure - Risque à la chute

### 3 – Incidences financières (Devis 2303102 du 23/03/2023 joint)

- ⇒ Suppression dépose des menuiseries pour un montant de 960,45 € HT
- ⇒ Suppression des parties hautes de la façade Est pour un montant de 4 104,00 € HT
- ⇒ Suppression de 3 colonnes de la façade Nord pour un montant de 5 814,00 € HT
- ⇒ Ajout vitrage face extérieure car allège fixe inférieur à 1000mm pour un montant de 994,99 € HT

Montant de l'avenant : - 9 883,46 € HT

### 4 – Conclusion de l'avenant

Le marché de l'entreprise CUBE METTEY est de ce fait porté de 132 848,60 € HT à 122 965,14 € HT (- 7,44 %)

Cachet et signature du Titulaire,

Le 24/03/2023



METTEY  
Site de la Roche - 25420 BART  
Tél 03 81 98 44 44 - Fax 03 81 98 44 45  
menuiserie.mettey@cube-france.com  
SIRET 337 807 931 00025 - APE 4332A

Le Maître d'ouvrage,

Le Maire,

Le 06/04/2023



Mairie de Grand Charmont  
25200 GRAND CHARMONT

BART, le 23 mars 2023

Devis n° 2303102

**REFERENCE:** Restructuration de la Ferme Kauffman Grand Charmont

**OBJET:** Menuiseries extérieures

**CONCERNE:** DEVIS

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre devis relatif à votre demande.

Comptant sur la faveur de vos ordres auxquels nous apporterons le meilleur soin.

Cordialement

**Jordan THOMET**  
Chargé d'affaires

# DEVIS

**Mairie de Grand Charmont**

25200 GRAND CHARMONT

Référence : 2303102 JP

Date : 23/03/2023

Contact commercial :

**Objet du devis**

Restructuration de la Ferme Kauffmann - GRAND CHARMONT Restauration scolaire et périscolaire Lot 6 - Menuiseries extérieures bois

N°	Désignation	Unit	Quantité	P.V. Unit.	Montant H.T.
1	<b>Menuiseries extérieures :</b>				
1.1	Moins value : Dépose de menuiseries extérieures	Ens	-1,000	960,45	-960,45
1.2	Moins value : Façade Est : Suppression des parties hautes.	Ens	-1,000	4 104,00	-4 104,00
1.3	Moins value : Façade Nord : Suppression de 3 colonnes.	Ens	-1,000	5 814,00	-5 814,00
1.4	Plus value : Façade Ouest : Plus value pour vitrage 44 <sup>2</sup> face extérieur pour risque à la chute car allège fixe inférieur à 1000mm. Rep 1 à 6.	Ens	1,000	994,99	994,99
	<b>Menuiseries extérieures :</b>				<b>-9 883,46</b>

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

Devis n° 2303102

ID : 025-212502843-20230406-10\_2023-DE



## Récapitulatif des travaux

Montant H.T.

1	Menuiseries extérieures :	-9 883,46
---	---------------------------	-----------

Total HT	-9 883,46
Total TVA (20 %)	-1 976,69
Total TTC	-11 860,15
Acompte	
Net à payer	-11 860,15

Offre valable jusqu'au 07/04/2023

Un exemplaire du présent devis est à nous retourner signé avec la mention "BON POUR ACCORD".

A ..... Le

L'Entreprise

Le Client

*Le maître d'ouvrage reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'intervention décrites au verso de la page de garde.*



Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 025-212502843-20230406-10\_2023-DE

